
Dossier de candidature

Soirée Carte Blanche - Edition 2018

Modalités d'inscription

Les candidats à la soirée Carte Blanche doivent compléter le présent dossier de candidature.
Des documents ou précisions complémentaires sur le projet doivent être joints au dossier.
Les dossiers trop peu étoffés ne pourront être pris en compte.

**Les documents suivants doivent être joints, dans la mesure du possible,
à votre candidature :**

Un dossier de présentation de votre projet comprenant :

- Un résumé ou un descriptif du projet d'environ ½ page
- Une note d'intention artistique d'environ ½ page, c'est-à-dire vos motivations à monter ce projet, les idées que vous souhaitez y développer, vos envies de création, etc...
- Le texte de la pièce s'il s'agit d'une création théâtrale
- Des extraits musicaux si vous êtes musiciens (cd, soundcloud, etc.)
- Des photos d'un projet précédent s'il s'agit d'arts plastiques, si existant
- Un extrait vidéo du projet (répétition) si possible ou un lien Internet donnant accès à votre travail précédent, si existant
- Votre site Internet ou page Facebook

Le document Excel intitulé « Infos contact CB 2018 » disponible sur le site
Le contrat de confiance ci-joint dûment signé

➔ Dossier à retourner jusqu'au 13 septembre 2017 décembre à :

Espacestand !
C/O Marc Woog
Rue Raimontpierre 2
2800 Delémont

ou par mail, à :

woog@jeunepublic.ch

INFOS CONTACTS

Merci de remplir le document Excel intitulé « Infos contact CB 2018 » disponible sur le site et de le joindre à votre envoi.

Pour toute question concernant votre dossier de candidature, merci d'écrire à woog@jeunepublic.ch

CONTRAT DE CONFIANCE entre l'artiste et le festival

Art. 1 Conditions de participation au festival Espacestand! 2018

- Les participants affirment être sortis de l'école obligatoire et avoir moins de 26 ans.
- Les participants qui pratiquent leur discipline au sein d'une école doivent créer leur propre projet, indépendamment de l'école et sans aide de celle-ci. Ils doivent former un groupe ou une compagnie avec un nom personnel.
- La participation au festival est validée par un comité de sélection qui labellise les projets appelés à faire partie de la programmation 2018. Le comité de sélection retiendra au maximum 6 projets de spectacle vivant et de vidéo afin de veiller à la cohérence et au bon déroulement de la soirée. Il retiendra également autant que nécessaire de projets en arts plastique et photographie.
- La sélection se fait sur la base des critères suivants :
 - o Place prépondérante des jeunes dans l'initiative et la mise en œuvre du projet
 - o Qualité artistique du projet

La programmation est établie en fonction des dossiers présentés.

La soirée à lieu le samedi 30 juin 2018.

Art. 2 Engagements du festival Espacestand! 2018

Dans le cadre de la soirée Carte Blanche, le festival Espacestand! s'engage à :

- Faire découvrir les jeunes artistes de la région et leur projet artistique au public
- Offrir un suivi par des professionnels de l'art concerné tout au long de la création du projet et durant le festival
- Offrir l'infrastructure technique et logistique ainsi que les moyens humains du festival aux projets. Pour les expositions et tournage vidéo, un équivalent financier sera pris en charge par le festival concernant une partie de l'impression ou de l'achat de matériel à hauteur de 200.-.
- Faire profiter l'artiste ou la compagnie de la campagne de communication du festival Espacestand! 2018 et de ce fait, assurer la promotion de son projet
- Prendre en charge les éventuels droits d'auteur liés au projet

Art. 3 Engagements des artistes

- Les participants autorisent, dans le cadre du festival, toute utilisation de leur image à des fins de promotion (presse écrite, radio, Internet, télévision, etc.)

- Les artistes retenus s'engagent également à présenter, lors de rendez-vous avec les membres de l'organisation du festival ainsi que son directeur technique, l'évolution de leur travail. Ces rencontres s'inscrivent dans l'ensemble de l'engagement du festival envers les artistes - elles sont donc obligatoires. Elles permettent en premier lieu de tisser un lien entre jeunes artistes et professionnels et de veiller à la qualité artistique finale du projet grâce à un accompagnement personnalisé. Les rencontres s'effectuent en quatre temps :
 - Mercredi 27 septembre 2017, 18h30 : première rencontre, précision autour du projet, échange avec l'équipe du festival.
 - Mercredi 17 janvier 2018, 18h30: présentation d'un extrait de 10 minutes des répétitions, ou présentation d'esquisses, maquettes, son, etc... échange avec l'équipe du festival sur l'avancée du projet, retour de celui-ci pour veiller à la bonne continuation de la création du projet.
 - Mercredi 25 avril 2018, 18h30: présentation d'un extrait de 10 minutes des répétitions, ou présentation d'esquisses, maquettes, son, etc... échange avec l'équipe du festival sur l'avancée du projet, retour de celui-ci pour veiller à la bonne continuation de la création du projet.
 - Samedi 9 juin 2018 : visionnement du projet quasi définitif, derniers retours et échanges avec l'équipe du festival, rencontre avec le directeur technique pour envisager une création lumière ou sonore raisonnable.
- Le responsable du projet sera tenu d'assurer sa responsabilité ou celle du groupe pour les dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs ou non, qui pourraient être causés aux artistes et aux tiers à l'occasion de leur projet.
- Les participants s'engagent à respecter les horaires de représentation et répétitions qui leur seront indiqués.

Art. 4 Contraintes techniques

Les projets peuvent être des créations, des adaptations ou des reprises. S'il s'agit d'un spectacle, sa durée, montage et démontage compris, ne doit pas excéder 25 minutes le jour de la représentation. La durée du spectacle seul, ne doit pas excéder 20 minutes. Les artistes doivent être en mesure de prendre en charge le montage et démontage de leur spectacle.

Le festival s'engage, via le directeur technique, à proposer des éléments de création lumière et sonore pour chacun des projets. Toutefois, cet apport se fera dans la limite des ressources humaines et techniques disponibles avant et pendant le festival. Les expositions comprendront un nombre de pièces variables en fonction de leur taille (à préciser dans le dossier) et de la configuration du lieu d'exposition qui sera autre que le Stand, mais toutefois en ville de Moutier.

Les participants s'engagent à respecter les formats indiqués dans le dossier de candidature.

Je soussigné(e),

Responsable du projet,

Déclare avoir pris connaissance du présent contrat de confiance du Festival Espacestand! 2018 pour la soirée Carte Blanche et certifie exacts les renseignements fournis dans le présent dossier.

Lieu et date :

Signature du responsable du projet :

Signature du responsable du festival :